



L'abeille messagère Septembre 2024



Ce mois-ci :



Mozaïk
Portail parents



5 septembre 19h : Assemblée des parents



11 septembre 19h : Rencontre de parents
(101, 102, M12, 201, M34, 401, 501, 502, A12, A34, A56 et spécialistes sur rendez-vous). *Les rencontres sont prévues pour que les adultes puissent se parler ensemble. Il est préférable que vous ne soyez pas accompagné par votre enfant.*



12 septembre 19h : Rencontre de parents
(001, 002, 301, 302, 601, 602 et M56). *Les rencontres sont prévues pour que les adultes puissent se parler ensemble. Il est préférable que vous ne soyez pas accompagné par votre enfant.*



18 et 19 septembre : Photos scolaires



20 septembre: Journée pédagogique
• Thématique: Les couleurs d'automne
• Inscription avant le 9 septembre (voir courriel SDG)



27 septembre : Journée spéciale
Activités autour du *Mode de vie* et de la nouvelle cour d'école



16 octobre : Marché d'automne



À compter de cette année, quelques fonctions s'ajouteront à votre compte Mozaïk parent. Si ce n'est déjà fait, il sera donc important de le créer (tutoriel). L'application est également disponible sur votre appareil mobile.

De plus, nous vous demandons désormais de signaler l'absence de votre enfant via votre compte Mozaïk. Vous trouverez en pièce jointe au courriel envoyé par l'école le document indiquant la démarche pour le faire.

Une période d'ajustements est à prévoir afin que chacun s'approprié cet outil de communication.

Pour connaître toutes les informations, cliquez sur l'image suivante :



Mathieu DesNoyers
Direction



Audrey Caron
Direction adjointe

CÉ

~~Conseil d'établissement~~

~~2 octobre 2024~~

~~Le compte-rendu de la
rencontre du 10 juin
2024 sera bientôt
disponible sur
le site Web de l'école.~~

OPP

~~Organisme de participation des parents~~

~~9 septembre 2024~~

~~Le compte-rendu de la
rencontre
du 15 avril 2024
est disponible
sur le site Web de l'école.~~



Mot de la direction

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous partageons notre première édition 2024-2025 de *L'abeille messagère*. Ce document se veut un outil de communication entre l'école et la maison, qui vous tiendra informés mensuellement des activités prévues pour le mois à venir.

Cette année à l'école, nous avons 15 groupes du régulier, trois groupes du volet alternatif et deux groupes d'adaptation scolaire. Voici la répartition de ceux-ci cette année :

Mme Caron assurera le suivi des élèves des groupes suivants :

001 - 002 - 101 - Multi 1/2 - Alt.1/2 - 201 - 301 - 302 - 991 - Responsable du volet alternatif (aspects administratifs et pédagogiques)

M. DesNoyers assurera le suivi des élèves des groupes suivants :

Multi 3/4 - Alt. 3/4 - 401 - 402 - 501 - 502 - Alt. 5/6 - Multi 5/6 - 601 - 602 - 992

De plus, nous vous invitons à visiter régulièrement le site WEB de l'école : <https://lerucher.csp.qc.ca/>

Au plaisir de collaborer avec vous!

La direction



Présence des élèves sur la cour

Le matin : Les élèves marcheurs doivent arriver après **8 h 05**. La surveillance est assurée à compter de ce moment par les enseignants et les éducatrices. Aucun parent n'est autorisé à entrer sur la cour d'école. Nous ne pouvons pas assurer un encadrement adéquat et sécuritaire aux élèves qui se présentent plus tôt.

Le midi : La surveillance est assurée pour les élèves qui sont transportés matin et soir qui dînent à l'école, ainsi que pour ceux qui sont inscrits au service de garde du midi. Les élèves du préscolaire et du primaire qui dînent à la maison peuvent se présenter dans la cour de l'école à partir de **12 h 45**. Les parents qui le désirent peuvent attendre que l'adulte soit présent avant de quitter. Deux surveillants postés près des portes d'entrée de la cour accueilleront les élèves.

Les retards : Après l'heure officielle du début des cours, toutes les portes extérieures sont verrouillées. L'élève en retard devra obligatoirement utiliser la porte de l'entrée principale et se présenter au secrétariat. Durant la journée, vous devez accompagner votre enfant lorsque vous revenez d'un rendez-vous afin d'assurer la transition vers un adulte responsable.



Absence, arrivée et départ

Toute absence de l'enfant doit être signalée à l'école via Mozaïk **et au Service de Garde (SDG)**. De plus, si votre enfant quitte l'école en cours de journée, vous devez aviser la secrétaire et le SDG.

Les messages écrits dans l'agenda de votre enfant sont destinés à son enseignant. Les messages concernant le SDG doivent être remis par écrit, par courriel ou par téléphone à la technicienne. Les messages laissés sur le répondeur du SDG sont écoutés AVANT chacune des périodes de garde soit le matin à 6 h 45, le midi à 11 h 15, en fin de journée à quelques reprises entre 14 h 30 et 16 h. Le SDG est responsable de votre enfant à partir du moment où il entre dans l'école. *Aucun enfant ne doit arriver au SDG avant 6 h 45.* Vous devez accompagner votre enfant à la porte du SDG. Assurez-vous qu'un adulte soit présent avant de quitter. Chaque enfant doit confirmer sa présence à l'éducatrice dès son arrivée.

À partir de 8 h 05, les enfants doivent se rendre directement dans la cour de l'école où ils sont pris en charge par les enseignants. Aucun enfant n'est autorisé à quitter seul le SDG. Une autorisation écrite des parents est nécessaire. Si vous autoriser que votre enfant quitte avec une autre personne, vous devez le communiquer au SDG. Par mesure de sécurité, tout changement à l'horaire occasionnel devra être fait également par écrit ou par courriel à l'adresse suivante : garde.lerucher@csp.qc.ca. Il est également essentiel de communiquer tout changement de fréquentation au SDG à la technicienne.



Padlet de photos

Plusieurs photos seront prises au courant de l'année scolaire. Le padlet suivant sera bonifié au fil des semaines et vous pourrez visionner notre album photos et en apprendre plus sur la vie de l'école. [Visionner l'album photos](#)



Ville de Sainte-Julie

Pour accéder aux nouvelles de la ville de Sainte-Julie, nous vous invitons à lire l'Info-julievillois et le bulletin d'informations Les Loisirs (automne 2024) suivants:

